



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E150560

VALABLE JUSQU'AU 20/07/2026

ÉDITÉ LE

18/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2015

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 29/09/2023

15 500

Raison sociale : CIEL HABITAT FRANCE

16 RUE DU POTEAU

77181 COURTRY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MEAUX 2021B00485

Téléphone : 0750536319

Fax :

Siret : 812 675 973 00059

Portable :

Code NACE : 4329A

Site Internet : <http://www.ciel-habitat-france.fr>

Numéro caisse de congés payés : 2139025

E-mail : [contact@cielhabitatfrance.fr](mailto:contact@cielhabitatfrance.fr)

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE 037.0012525-S17627838

Responsabilité légale :

JOHNTER HOLDING (948 308 390) / JOHNSON CHARLES PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 037.0012525-S17627838

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	12/05/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/07/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	12/06/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	03/12/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	18/06/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/12/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.